

PRODUIT • TELESKI DES GRANGETTES • LA PLAGNE (73)

## RESTRUCTURER LE FRONT DE NEIGE POUR AFFINER LES USAGES

La restructuration d'un front de neige dans une station de ski n'est jamais une démarche anodine. Elle s'inscrit dans une réflexion plus large qui intègre la gestion des flux skieurs sur le domaine skiable et, de manière plus générale, le développement de la station et son adaptation aux besoins de sa clientèle.

En ce qui concerne Montalbert, l'objectif était de faciliter la liaison avec La Plagne Aime 2000 par le site de Prajourdan à 1900 m d'altitude. Jusqu'alors celle-ci était assurée par la succession de deux télésièges qui ont été démontés et remplacés par une seule télécabine.

Ce faisant, il était nécessaire de repenser également la partie « locale » du domaine skiable et surtout l'accès au stade de slalom auparavant desservi par un des télésièges et un téléski à perches débrayables « difficile ». Ce fut chose faite avec l'installation d'une nouvelle remontée mécanique, le téléski à enrouleurs des Grangettes, construit en lieu et place de l'ancien

télésiège débrayable et qui assure désormais intégralement la desserte du stade de slalom. Avec son moteur de 75 KW, ce nouveau téléski fait partie des plus gros téléskis que GMM ait installé [dans une gamme qui comporte trois modèles en terme de puissance]. À noter que sa disposition permet également de relier les hébergements touristiques du bas du village et les centres de vacances situés en haut de Montalbert.

En dissociant les usages et en adaptant les équipements, l'exploitant assure donc à sa clientèle une réponse adaptée à chaque besoin.

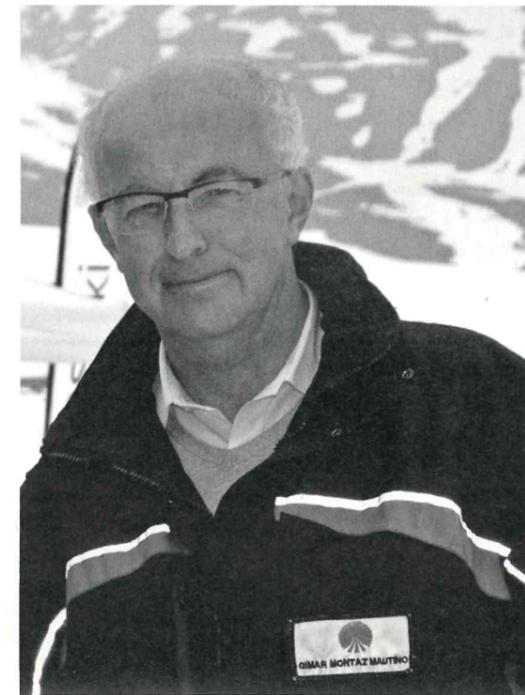


### ...ET SATISFAIRE AUX BESOINS DE PROXIMITÉ

« Quand on travaille sur la restructuration d'un domaine skiable, au delà de la réflexion sur les grandes liaisons structurantes, il est important d'intégrer également la satisfaction des besoins plus locaux », précise Christian Vibert, Directeur Technique de la SAP, SOC Aménagement Station Plagne.

« C'est la mission de ce nouveau téléski qui permet le développement d'un ski de proximité. Il doit acheminer de manière pratique et efficace – rappelons qu'il est assez long – les skieurs, les écoles de ski et les compétiteurs en période de courses vers le stade de slalom. Nous avons besoin d'un équipement particulièrement fiable car il sert beaucoup. Le téléski à enrouleurs de GMM répond parfaitement à ces critères. »

## ÉDITO



### LA BONNE SOLUTION, C'EST CELLE QUI EST ADAPTÉE À VOS BESOINS !

Après ce début de saison chaotique, le moral est revenu en février et mars où la neige et le soleil ont été présents.

La montagne reste attirante dans toute sa diversité et grâce à l'offre variée proposée par nos clients, nombre d'entre eux ont récupéré une partie de leur chiffre d'affaires. Heureusement, la magie du ski permet encore d'offrir du plaisir à tous les pratiquants, débutants ou confirmés, sur les domaines skiables.

Le remplacement des installations se fait lentement, mais continuellement, en vue de mettre le parc au niveau des attentes du public. GMM est là pour proposer l'installation de votre télésiège ou de votre téléski au bon endroit, en fonction de vos attentes et surtout du budget disponible. Nous avons développé une gamme de téléskis à enrouleurs ou débrayables et de télésièges, pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Si vos projets nécessitent des appareils que vous ne pouvez pas envisager en raison d'un coût trop élevé, nous pouvons vous proposer une solution adaptée avec la récupération d'appareils encore récents.

Nous serons heureux de vous présenter l'ensemble de notre gamme, nos nouveautés et nos solutions à Alpiro.

À bientôt sur notre stand !

Gilles Kraan Président

## UN PEU PLUS GRAND AU LIORAN



Le télésiège triplace de la Combe sera remplacé par le TSF 4 places pince fixe du même nom. Il assure la liaison entre le secteur Buron Du Baguet et le secteur de Prat de Bouc sans passer par le téléphérique. De conception récente et fiable, il sera équipé d'une gare 7+ avec tapis d'aide à l'embarquement. Le débit sera augmenté pour atteindre 2 200 skieurs/h tout en réduisant le temps de montée. Neuf pylônes seront répartis sur la ligne de 929 m de long et 320 m de dénivelée.

## UNE 2<sup>e</sup> GARE MI7 À SERRE-CHEVALIER

Implanté sur la commune de Puy-Saint-André, le télésiège 4 places pince fixe Rocher Blanc sera équipé d'une gare motrice tension aval type « Mi7 ». Il a été commandé en mars 2017 par la Compagnie des Alpes et SCV Domaine Skiable pour une réalisation en 2017. D'un débit de 2 400 skieurs/h, il sera équipé d'un tapis d'aide à l'embarquement.

## CHANCEUX DÉBUTANTS AU SCHNEPFENRIED

Le Schnepfenried a acté la réalisation d'un télésiège à enrouleurs destiné aux débutants, situé en front de neige, dans le cadre de l'amélioration de la station et de la valorisation du domaine skiable. Il remplace l'ancien télésiège Ecole devenu obsolète. La gare motrice sera une E45, parfaitement adaptée à un appareil pour débutants. Le génie-civil sera minimum puisque des ancrages mixtes seront mis en place. Le débit prévu est de 850 skieurs/h.

# LE TÉLÉBENNE FAIT DE LA RÉSISTANCE

Avec ce look bien particulier de petite télécabine à ciel ouvert et leurs passagers transportés debout, les télébenne ne passent pas inaperçus au sein des stations. Si un certain nombre d'entre eux a été démonté dans les années 2000 pour être remplacé par des télésièges ou des télécabines, d'autres sont maintenus – et à bon escient – assurant des déplacements intra station particulièrement efficaces.



Télébenne des Ménuires.

GMM continue d'assurer le SAV de ces remontées mécaniques pour le moins originales et qui surtout continuent d'assurer de précieux services que d'autres équipements ne pourraient pas rendre dans d'aussi bonnes conditions. Le télébenne cumule en effet la facilité d'embarquement, la sécurité, y compris pour les piétons, d'un appareil fermé et pour un coût moins élevé qu'une télécabine. Son débit faible ne le pénalise pas puisqu'il est surtout utilisé en appareil de liaison, en particulier à l'intérieur des stations où il se positionne comme une alternative très intéressante aux voitures voire aux navettes.

Le Télécentre de l'Alpe d'Huez fait partie de ceux-ci : avec ses trois angles, c'est une réalisation unique reliant le bas de la station (quartier du Viel Alpe) au front de neige, un moyen de transport important et très structurant qui ne peut être remplacé par aucun autre type d'équipement.

Le Télépulsé de la Lonzagne à Peisey-Nancroix assure la jonction entre le bas du village et le Vanoise Express, un must!

Le Télébourg à Valmorel est utilisé comme un transport urbain. Exploité toute l'année, il transporte les piétons en quelques minutes seulement entre les hameaux du Bourg-Morel, Crève-Cœur et du Mottet et les skieurs jusqu'aux premières remontées mécaniques du domaine skiable.

Quant au télébenne de la Croisette aux Ménuires, il repart cet hiver pour une seconde jeunesse : de nouveaux véhicules ont été installés en remplacement des anciens et la rénovation de la machinerie hydraulique est programmée dans les mois qui viennent.

Le télébenne rend également de fidèles services dans d'autres secteurs d'activité – et en particulier l'industrie – comme en témoigne le « Télénode » de l'usine d'aluminium Trimet de Saint-Jean-de-Maurienne chargé de transporter en toute sécurité les anodes destinées aux cuves d'électrolyse.

Le télébenne est donc un équipement pratique et très spécifique. Il mérite d'être soigneusement entretenu, moyennant quoi, il pourra continuer à assurer les services qu'on est en droit d'attendre de lui.

# LES TAPIS ALIGNENT LES AVANTAGES!

Avec leurs bandes de couleur assorties à celles des assises et des dossiers, on pourrait penser que les tapis d'embarquement jouent la déco. Mais qu'on ne s'y trompe pas, le tapis a bien d'autres atouts.



C'est surtout, comme son nom l'indique, une aide à l'embarquement qui améliore le confort et la sécurité pour tous les utilisateurs, skieurs, surfeurs et piétons. En accompagnant l'utilisateur sur quelques mètres, il réduit l'écart de vitesse entre ce dernier et le siège qui arrive, facilitant une installation sans à-coup. Sa vitesse maximale de 1,5 m/s, inférieure à celle du télésiège, est adaptée pour un cheminement et une prise en charge tout en douceur des passagers, qui, spontanément se positionneront bien parallèlement aux bandes de couleur du tapis... et des sièges! Comme bien d'autres stations, la Norma a intégré au niveau du Télésiège du Carrelet un tapis d'embarquement de couleur noir et vert. Même démarche pour La Toussuire au niveau du nouveau Télésiège du Chaput qui, de son côté, a opté pour le bleu et le blanc. Il reste à attendre les tapis de débarquement – les premiers ont fait récemment leur apparition en France – qui permettront à tous un débarquement tranquille et sécurisé en haut de la remontée, comme sur un débrayable.



# RECYCLER, C'EST AUSSI FAIRE LE CHOIX DE L'EFFICIENCE

Reconditionnement, recyclage, économie circulaire, quelle que soit la manière dont on formalise la démarche, elle représente une tendance de fond tant pour les téléskis que pour les télésièges. Si l'objectif initial est de maîtriser les coûts, elle permet également d'optimiser la répartition des investissements – et donc la gestion du parc de remontées mécaniques – en fonction des besoins réels.

L'économie circulaire qui vise à réduire la consommation de matières premières, l'impact environnemental des équipements et à maîtriser les dépenses a manifestement le vent en poupe. D'une décision pertinente à une mise en œuvre efficace, il convient de faire les bons choix et, comme toujours, d'adopter le bon appareil pour le bon endroit. Ce qui nécessite à la fois une connaissance exhaustive des équipements disponibles, la possibilité de réaliser une parfaite adéquation entre le projet, la demande et les besoins, sans oublier les compétences techniques permettant de garantir la qualité du produit fini.

**Vous hésitez encore ? Voici quelques réalisations qui vont vous surprendre !**



Aurès, TK du Col. Rénovation du télésiège débrayable en place. Récupération de la station motrice. Ligne avec pylône d'angle et gare d'arrivée neuves.



Ghisoni, TK du Capaghjolu. Rénovation du télésiège débrayable en place, et mise en place d'un lâcher sous poulie provenant du télésiège du Morel à Valmorel.



Réalisation du TSF du Genépy à Superdévoluy après récupération et reconditionnement du TSF4 de la Chal provenant de Saint-Jean-d'Arves.



Déplacement à Pralognan du télésiège de l'Oursière provenant des 7 Laux.



Les Contamines, Télécabine les Feux récupéré à Formiguères.



Superdévoluy, TK du Loup. Construction d'un télésiège débrayable avec ajout d'une station d'arrivée lâcher sous poulie récupérée à Chamrousse.



Corbier, TK du Saut. Remise à niveau du télésiège et ajout d'un lâcher sous poulie récupéré à Superdévoluy.



Orelle, TSF du Peyron. Un télésiège 4 places pince fixe prêt pour une deuxième vie !

## ET LA GARANTIE DANS TOUT ÇA ?

Il est important de bien distinguer deux situations différentes :

- **Premier cas de figure :** GMM récupère un appareil existant et le reconditionne en lui faisant bénéficier des dernières mises à jour réglementaires. La garantie constructeur s'appliquera sur l'ensemble de la nouvelle installation car elle aura été vérifiée et contrôlée par nos soins.
- **Second cas de figure :** l'exploitant récupère un appareil sur son parc (ou il l'achète en direct à une autre station) et il est ensuite reconditionné par GMM. La garantie constructeur s'appliquera alors uniquement sur les pièces neuves mises en place par GMM et les prestations réalisées par nos soins.

À noter que GMM recycle tous les TSF de marques GMM, Montaz Mautino, les télécordes®, les TKD de toutes les marques, dans la mesure où la technologie et la réglementation le permettent, bien entendu !

## LES BONNES RÈGLES À RESPECTER

**Bien sûr, on ne peut pas reconditionner / recycler tout et n'importe quoi !**

Le terme « reconditionnement » recouvre différents travaux, des plus simples aux plus complexes, réalisés sur télésiège ou télésiège. Le changement d'un moteur, la récupération d'une gare pour l'installer sur une autre installation, le déplacement d'un appareil complet... sont autant de possibilités.

Vous avez un projet ? Compte tenu de l'important retour d'expérience de GMM sur ce type d'opération, nos technico-commerciaux vous conseilleront sur les points du règlement à appliquer et les bonnes démarches à entreprendre sachant que, pour certains projets, un dossier préalable à la modification devra être présenté et accepté par un cabinet de maîtrise d'œuvre et les services de contrôle (STRMTG).

Bien entendu, l'état de l'appareil sur lequel vous souhaitez intervenir doit permettre le reconditionnement de tout ou partie de ses composants. Même si l'installation se trouve déjà sur votre domaine skiable et que vous en connaissez l'histoire, vous devrez faire part de votre projet aux autorités de contrôle (STRMTG) qui, grâce à leur veille permanente et à leur connaissance de l'historique de tous les appareils, seront à même de vous conseiller sur la faisabilité de votre projet.

## RESPONSABILITÉ

# LA SÉCURITÉ MAÎTRISÉE, UN ATOUT INCONTESTABLE

Nous avons développé chez GMM, une démarche d'analyse du risque.

Objectif : éviter, lors des déplacements et interventions sur les chantiers, les accidents liés aux erreurs d'analyse ou à une prise en compte insuffisante des risques.

Nous pensons que la réflexion doit être faite en commun avec le maître d'ouvrage lors de chaque intervention ainsi que l'élaboration d'un plan de prévention, ou d'un PPSPS si les intervenants sont multiples et le travail en commun. La responsabilité incombe à tous en cas d'accident : le client pour avoir mis à disposition son site, l'entreprise pour n'avoir pas su adapter les moyens à mettre en œuvre sur ce chantier, et les autres acteurs pour n'avoir pu intervenir en toute sécurité.

La sécurité est l'affaire de tous et nous devons travailler en ayant bien réfléchi aux risques que nous prenons, ou que nous faisons prendre en cas de travail de plusieurs entreprises sur le même chantier.

Il ne faut pas hésiter à solliciter les coordinateurs de sécurité pour chaque opération comportant des risques en vue de disposer de leur avis, ils sont là pour ça et pour mettre en œuvre les mesures appropriées.



## LES INAUGURATIONS DE L'HIVER



## Le Télésiège du Carrelet à la Norma

17 mars 2017 : organisée par la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise, l'inauguration s'est déroulée en présence de M. Schlattmann, Directeur de Sogenor, J.-C. Raffin, Président de la SAEM Sogenor et Vice-Président de la Communauté de Communes, C. Simon, Président Communauté de Communes Haute-Maurienne-Vanoise, M. Bouvard, Sénateur et Vice-Président du Conseil départemental, R. Hars Conseillère départementale 73, G. Kraan, Président de GMM, G. Margueron, Maire de Villarodin-Bourget et J.-P. Buttard, Maire d'Avrieux (de gauche à droite sur la photo).

## Le Télésiège du Chaput à La Toussuire

18 mars 2017, étaient présents à l'inauguration (de gauche à droite) : P. Bataille, responsable d'exploitation, G. Buisson, Président de la Sorem, Emilie Bonnard, la Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, déléguée à l'agriculture, M. Tanguy, Sous-Préfet St-Jean-de-Maurienne, M. Bouvard, Sénateur et Vice-Président du Conseil Départemental, B. Sibue, Maire de Villarembert, G. Kraan, Président de GMM et L. Deleglise, Directeur de la Sorem.



## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

## Alpipro, les 20 et 21 avril 2017

La fidélité, ça s'applique aussi aux événements qui répondent aux besoins de tous. Nous serons donc présents au salon Alpipro qui tiendra sa 4<sup>e</sup> édition à Chambéry et vous accueillons

avec plaisir sur notre stand (N°58). Une occasion de faire un point en fin de saison sur vos projets et vous présenter nos dernières innovations et réalisations. On ne change pas une équipe qui gagne !



## InterAlpin du 26 au 28 avril 2017

Quelques jours plus tard, nous serons également présent sur le salon InterAlpin à Innsbruck (Stand B038-G) pour conforter notre déploiement à l'export dans le cadre du French Village, une action collective pilotée par le Cluster Montagne. Une excellente occasion de promouvoir le savoir-faire français et la qualité de nos remontées mécaniques auprès d'une clientèle internationale.

## INTERVIEW

## LA MONTAGNE FONCTIONNE SUR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INVERSÉ !

Sénateur de la Savoie, Vice-Président du Conseil Départemental, impliqué activement dans les discussions relatives à l'acte 2 de la loi Montagne, Michel Bouvard est depuis toujours un fervent défenseur de la montagne. À l'occasion de l'inauguration d'un télésiège (GMM, bien sûr !), il a accepté de partager avec GMM Actus ses réflexions concernant la montagne française, un sujet qui le passionne entre tous.



**GMM Actus : Vous soulignez qu'en France, nous avons une manière spécifique de considérer la montagne par rapport à d'autres pays ?**

**Michel Bouvard :** Le problème récurrent c'est que la France est un pays AVEC des montagnes tandis que nos concurrents, comme l'Autriche, la Suisse ou l'Italie sont des pays DE montagne. Quand nous produisons des lois ou des réglementations à Paris, la problématique de la montagne est une question périphérique. Et quand on bascule dans la montagne touristique, en particulier les stations de sports d'hiver qui sont à la fois la locomotive, la vitrine, le principal employeur et le centre de ressources financières, on se heurte à un autre problème : cette montagne est réputée « riche », on considère qu'elle peut se débrouiller toute seule et qu'on peut tout lui demander.

La plupart de nos collègues ne prennent pas conscience qu'une station de sports d'hiver c'est une commune plus une entreprise. Elle doit assurer les services normaux à la population, mais en plus elle doit investir en permanence dans l'outil de travail pour rester concurrentielle. Et la commune est le lieu qui va pouvoir accompagner ces investissements, les porter et définir les stratégies.

**GMM Actus : Vous avez été confronté à cette méconnaissance du secteur dans le cadre de la loi de sur-amortissement Macron ?**

**Michel Bouvard :** Quand la loi a été votée, les remontées mécaniques n'étaient pas éligibles car considérées comme des sociétés de transport amortissant leurs équipements en très peu de temps ! C'est bien mal connaître notre activité ! Il a fallu se battre pour que nous puissions profiter de cette loi permettant de faciliter la modernisation de nos équipements. C'était important car nous avons une économie non délocalisable qui se situe dans un champ très concurrentiel et le niveau d'investissement sur nos domaines skiables n'est plus suffisant par rapport à nos concurrents étrangers.

**GMM Actus : Le dispositif venant de s'achever, quel bilan pouvez-vous faire de sa mise en œuvre ?**

**Michel Bouvard :** Le dispositif a accéléré les décisions. Il a permis aux structures de taille moyenne d'investir dans un appareil qu'elles n'auraient pas pu financer avant plusieurs bonnes saisons. Dans d'autres cas, il a déclenché le

financement d'un investissement qui était optionnel, ou, cas de figure d'actualité cette année, maintenu un achat programmé et qu'on aurait été tenté, à l'issue d'une saison moins bonne, de reporter.

Le sujet est souvent le même quand il s'agit de la montagne : comment adapter les textes et les lois pour prendre en compte ce qui est une forme d'économie, une forme d'organisation différentes de celle du reste du territoire.

**GMM Actus : Vous êtes également confronté à des résistances liées aux problématiques environnementales ?**

**Michel Bouvard :** Beaucoup de personnes pensent qu'en montagne, il y a une sorte de fuite en avant dans le bétonnage et le gigantisme. En réalité la montagne équipée, c'est 3% et la montagne encore « équipable » c'est 0,5%. Donc, si on réalise tout ce qu'on a en projet, on sera à 3,5%, c'est marginal ! Il n'y a plus de création de station ex nihilo. La priorité est donnée à la réhabilitation de l'immobilier de loisirs plutôt qu'à la construction de nouveaux lits en dehors du périmètre de la station car le coût des nouvelles infrastructures nécessaires serait trop lourd. Aujourd'hui il n'y a plus un élu ou un responsable de station qui ne soit conscient que l'empreinte environnementale est un facteur jouant dans le choix de départ et dans la compétition entre les destinations.

**GMM Actus : Cette méconnaissance n'est-elle pas liée au fait que le modèle économique de la montagne n'est pas toujours simple à comprendre ?**

**Michel Bouvard :** Le modèle économique dominant considère que les centres de création de richesse, d'emploi et de dynamisation du territoire – et donc là où il faut mettre les moyens – ce sont les villes. Et ensuite, la richesse du territoire urbain va irriguer le reste du territoire.

Dans les régions de montagne, nous sommes dans un modèle économique inversé. La majorité des richesses sont créées dans les vallées – hydro-électricité, grands établissements industriels, économie touristique – et ce sont les investissements portés par la montagne qui irriguent les villes. Ça n'existe nulle part ailleurs. Il faut comprendre que mettre de l'argent « en haut » ne se fait pas au détriment du « bas ».

Nous devons en permanence expliquer que l'investissement dans les zones de montagne est utile et qu'il va produire des retombées pour tout le monde.



Gimar Montaz Mautino

10, rue de Brotterode • 38950 Saint-Martin-le-Vinoux  
Tel : +33 (0)4 76 40 80 05 • Fax : +33 (0)4 76 40 34 60

[www.gmm-france.com](http://www.gmm-france.com)



Imprimé sur papier  
100% recyclé.